

République Française  
Département : AVEYRON  
Arrondissement : Millau  
**SALMIECH - Commune**

Séance du jeudi 24 octobre 2024

Délibération N° DE\_2024\_062

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15
Date de la convocation : 19/10/2024		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH).

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH), Monsieur Robert BOS (SALMIECH), Madame Cécile SAVY (SALMIECH), Monsieur Gilles SEGURET (SALMIECH), Monsieur Pierre CARCENAC (SALMIECH), Monsieur Simon FOURNIER (SALMIECH), Madame Muriel LAPIERRE (SALMIECH), Madame Marie-Reine RIVIERE (SALMIECH), Monsieur Alain VERNHES (SALMIECH), Monsieur Nathan CARCENAC (SALMIECH), Monsieur Adrien COLOMB (SALMIECH), Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (SALMIECH), Monsieur Thierry PALAZETTI (SALMIECH)

Représentés : Monsieur René CLUZEL (SALMIECH) représenté par Monsieur Robert BOS (SALMIECH), Monsieur Patrick PENNEC (SALMIECH) représenté par Madame Muriel LAPIERRE (SALMIECH)

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC (SALMIECH) est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - Budget Principal SALMIECH 2024**

### Le Maire expose au Le Conseil Municipal

que dans le cadre du projet "Parcours sportif" porté par la Communauté de Communes Pays de Salars les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants,

qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
----------------	----------	----------

Date de transmission de l'acte: 31/10/2024

Date de réception de l'AR: 31/10/2024

012-211202551-DE\_2024\_062-DE

DE\_2024\_062

A G E D I

		0	0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
231 - 113	Immobilisations corporelles en cours	0	5 415,31
2131 - 14	Bâtiments publics	0	-5 415,31
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.**

APPROUVE la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2024 ;

CHARGE Monsieur le Maire, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH)  
Président de séance



Monsieur Nathan CARCENAC  
(SALMIECH)  
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 31/10/2024

Date de réception de l'AR: 31/10/2024

012-211202551-DE\_2024\_062-DE

A G E D I

DE\_2024\_062